

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Commission de la présidence du conseil

Consultation publique sur le rôle et les responsabilités des commissions
Pour des commissions pertinentes et performantes

Montréal, le 21 avril 2010 – La commission de la présidence du conseil vous invite à participer à une consultation publique dans le cadre du mandat qui lui a été confié par le conseil municipal et qui consiste à évaluer le rôle et les responsabilités des commissions ainsi que les liens entre les commissions et le comité exécutif.

Cette consultation publique fait suite à l'appel d'idées lancé le 24 mars dernier sur le même sujet et découle du plan de travail de la commission comportant plusieurs étapes. Jusqu'à présent, la commission a effectué une collecte de données dont certaines sont disponibles sur sa page Internet, rencontré quelques personnes-ressources, analysé le rôle, les mandats et le fonctionnement des commissions actuelles ainsi que le partage des compétences entre les instances décisionnelles.

La proposition de la commission de la présidence du conseil vise à optimiser le rôle des élus grâce à un élargissement de leurs responsabilités et des mandats qui leur sont confiés. En outre, cette proposition permettrait aux élus d'être davantage impliqués et imputables en devenant partie prenante d'un processus décisionnel transparent. La commission de la présidence du conseil propose que soient instituées neuf commissions permanentes dont une dédiée à l'examen des contrats.

La commission de la présidence du conseil tiendra deux séances publiques au cours desquelles les citoyens et citoyennes sont invités à s'exprimer sur la proposition de la commission portant sur un nouveau rôle et de nouvelles responsabilités pour les commissions permanentes du conseil.

Première séance : Présentation de la proposition suivie d'une période de questions

Le mercredi 5 mai 2010, à 19 h 00
Hôtel de ville de Montréal,
275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil
métro Champ-de-Mars : www.stm.info

Deuxième séance : Audition des mémoires et commentaires

Le mercredi 2 juin 2010, à 19 h 00
Hôtel de ville de Montréal,
275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil
métro Champ-de-Mars : www.stm.info

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant une déficience auditive peut être offert sur demande en avisant la Direction du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes ou les groupes qui souhaitent s'inscrire à l'avance ou déposer un mémoire sont priés de

communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3770. La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe et sur le portail de la Ville ville.montreal.qc.ca/commissions

Les personnes qui ne pourront être présentes à une des séances proposées pourront faire parvenir leurs commentaires, au plus tard le 1er juin, à l'adresse suivante: commissions@ville.montreal.qc.ca

La Commission de la présidence du conseil municipal est une commission permanente du conseil municipal. Son mandat consiste à étudier toute question relative à la vie démocratique montréalaise et à faire au conseil municipal les recommandations qu'elle juge appropriées. La commission est présidée par M. Claude Dauphin, maire de l'arrondissement de Lachine et président du conseil municipal et du conseil d'agglomération. M. Marvin Rotrand, conseiller de ville de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, en assure la première vice-présidence; quant à Mme Élane Ayotte, conseillère de ville de l'arrondissement de Rosemont–La-Petite-Patrie, elle en assure la deuxième vice-présidence. Les membres de la commission sont : M. Frantz Benjamin, conseiller de ville de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension; M. Michel Bissonnet, maire de l'arrondissement de Saint-Léonard; Mme Anie Samson, maire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension; Mme Clementina Tėti-Tomassi, conseillère de ville de l'arrondissement de Montréal-Nord; Mme Émilie Thuillier, conseillère de ville de l'arrondissement d'Ahuntsic–Cartierville et M. Claude Trudel, maire de l'arrondissement de Verdun.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions (514) 872-3770